



APPEL DE CHARTRES

NOTRE-DAME DE CHRÉTIEN'TE | N°294 JANVIER 2026



chers pélerins,

En cette nouvelle année civile qui s'ouvre, il est temps de vous partager quelques informations importantes concernant le pèlerinage 2026. C'est ce que vous trouverez notamment avec les quelques mots du président de Notre-Dame de Chrétienté, ainsi qu'un entretien spécial sur les nouvelles modalités d'inscription !

Quel regard porter sur l'actualité récente et tout particulièrement les atteintes diverses à la souveraineté, c'est à cette question que Thibaud Collin nous invite à réfléchir dans son édito, tandis que l'abbé Vernier poursuit sa transmission de fondamentaux apologétiques pour nous rapprocher (et peut-être entraîner d'autres personnes avec nous) de Dieu.

Vous trouverez également dans la rubrique "portrait de pèlerin" la présentation du pèlerinage Dex Aïe, nouveau pèlerinage régional qui s'est tenu récemment sous le patronage de Saint Michel Archange.

L'ÉDITO

LA RÉDACTION

Enfin, ne manquez pas les Ephémérides de février qui sont autant de points de repère avec quelques dates clefs pour le mois à venir : rappels pour certains d'entre vous, mais peut-être aussi découvertes pour d'autres.

Nous achérons ce numéro en sollicitant votre avis sur son format et son contenu, car ce mensuel des pélerins est le vôtre, aussi **nous vous remercions des quelques minutes que vous prendrez pour répondre à notre sondage en page 17 !**

Chers pèlerins bonne lecture, et que Dieu vous bénisse !



DANS CE NUMÉRO

3 · LE MOT DU PRÉSIDENT

Philippe Darantière

5 · EXCÈS ET IMPUISSANCE DE LA SOUVERAINETÉ LIBÉRALE

Thibaud Collin, philosophe

7 · LES NOUVELLES MODALITÉS DU PÉLÉ : LES INSCRIPTIONS EN LIGNE

entretien avec un membre de la direction des systèmes d'information du pèlerinage

9 · LE CATÉ DU MOIS

Démontrer l'existence de Dieu par la causalité...

Abbé Vernier

12 · PORTRAIT DE PÈLERINS

DEX AÏE, Pèlerinage normand sous la protection de Saint-Michel Archange

15 · ÉPHÉMÉRIDES DE CHRÉTIENTÉ

Mois de février

17 · VOTRE AVIS SUR L'APPEL DE CHARTRES ?

LE MOT DU PRÉSIDENT

 PHILIPPE
DARANTIÈRE

Amis pèlerins,

Le temps après l'Epiphanie qui se termine en cette fin du mois de janvier vient éclairer le thème de notre **prochain pèlerinage 2026** centré sur la mission et la proclamation de l'Evangile « à toutes les nations ». Tout le mois de janvier, nous avons parcouru les mystères de la vie cachée du Christ, de Sa circoncision jusqu'au début de Son ministère public à Cana.

Entre février et mars, la liturgie va nous faire vivre le rappel de Sa prédication de la Bonne Nouvelle, puis de Sa mort et de Sa résurrection.

Notre 44^{ème} pèlerinage de Paris à Notre-Dame de Chartres les 23, 24 et 25 mai nous donnera l'occasion d'actualiser l'envoi des apôtres en mission en la fête de Pentecôte.

Pour offrir au plus grand nombre de pouvoir vivre cet envoi en mission, **Notre-Dame de Chrétienté** inaugure cette année la nouvelle « Route de Jérusalem » réservée aux pèlerins marcheurs qui ne peuvent pas ou plus parcourir les 100 km de Paris à Notre-Dame de Chartres mais souhaitent cependant participer physiquement au pèlerinage.

Marchant sur un itinéraire adapté à proximité des Pastoureaux, les chapitres de la Route de Jérusalem bénéficieront d'un encadrement spirituel dédié et de chefs de chapitres spécialement préparés pour ces nouveaux pèlerins à qui nous souhaitons dès maintenant la bienvenue.

2026 est également l'année où nous faisons évoluer les modalités d'inscription. Après les pics de 2024 et 2025, où **plusieurs milliers de pèlerins se sont connectés en quelques heures dès l'ouverture des inscriptions**, nous avons jugé nécessaire de renouveler notre procédure.

Un **important travail** a été effectué par les membres bénévoles de notre direction des systèmes d'information, que je remercie ici en votre nom à tous. Le Secrétariat Général de Notre-Dame de Chrétienté a également travaillé à un nouveau mode de distribution des bracelets aux pèlerins inscrits, pour pallier les difficultés d'acheminement de nos courriers, devenues récurrentes.

Toutes ces innovations ne se font pas sans **lourds investissements**. Pour pouvoir plus largement solliciter la générosité de ses amis, Notre-Dame de Chrétienté a déposé les statuts d'un fonds de dotation habilité à recevoir des dons et des legs, qui s'adressera à vous dès le début du Carême.

Je vous remercie dès maintenant de l'accueil que vous réserverez à nos **demandes d'aides financières**.



La Pentecôte,
icône orthodoxe du monastère de Kirillo-Belozersky (1497)

Voilà en quelques mots la présentation des nouveautés de cette année 2026. Elles illustrent la résolution qui est la nôtre d'œuvrer à faire connaître et aimer Jésus-Christ « jusqu'aux extrémités de la terre », participant à l'effort missionnaire de notre Sainte Eglise pour que partout retentisse ce cri :

« Loué soit Jésus-Christ aujourd’hui et toujours, dans les siècles des siècles ».



EXCÈS ET IMPUISSANCE DE LA SOUVERAINETÉ LIBÉRALE

“
THIBAUD COLLIN
PHILOSOPHE

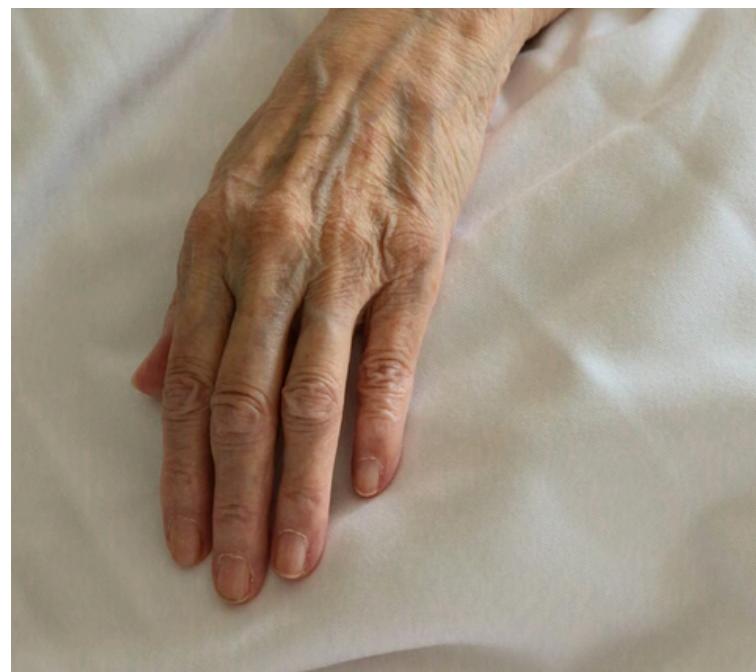
Deux événements récents nous invitent à réfléchir à la nature et au destin de la souveraineté nationale, en l'occurrence française. Le premier est la signature du traité de libre-échange Mercosur avec plusieurs pays d'Amérique latine et le second est le projet de loi sur le suicide assisté et l'euthanasie qui reste plus que jamais d'actualité.



Dans le premier cas, la France se voit imposer contre son gré un traité par l'Union européenne. Rappelons que le Mercosur supprime 90 % des droits de douane entre l'Union européenne d'une part et l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay d'autre part. Le texte ratifié le 17 janvier après plus de vingt ans d'intenses négociations devrait favoriser les automobiles, les machines, les produits pharmaceutiques et chimiques, ou encore les vins et les fromages venant d'Europe. Mais il pénalise fortement les agricultures des pays européens, et donc d'abord du premier d'entre eux la France. C'est à ce titre que la totalité des partis politiques français s'est opposée à la signature de ce traité ; en vain puisqu'il vient d'être ratifié malgré l'opposition formelle de plusieurs gouvernements européens dont la France.

On peut avoir des avis divergents sur l'opportunité globale de signer ou pas cet accord de libre-échange, mais ce qui est manifeste ici est la perte de souveraineté de notre pays en matière de droits de douane, perte fondée sur le transfert antérieur de souveraineté, constitutif de l'Union européenne. Ainsi on peut estimer que le peuple français est obligé de subir une mesure directement considérée comme contraire au bien commun, bien commun que l'Etat est impuissant à promouvoir. La dépossession politique est flagrante.

Or, au même moment, les parlementaires français s'apprêtent à voter une loi inique permettant à des citoyens de tuer autrui à certaines conditions. L'interdit de tuer l'innocent qui avait déjà été gravement transgressé dans la loi Veil est ici de nouveau bafoué (rappelons que cette loi autorise l'IMG, c'est-à-dire le meurtre de l'enfant à naître, jusqu'à la veille de sa naissance s'il est porteur d'un handicap... instituant par là un permis de tuer par « compassion »).



Quel est le point commun entre ces deux événements relevant de domaines a priori très éloignés ? L'errance d'une certaine conception de la souveraineté nationale. Dans l'un, elle est niée alors qu'elle devrait être honorée. Dans l'autre, elle est revendiquée alors qu'elle n'existe pas. Impuissance politique de la souveraineté d'une part, excès « sociétal » de la souveraineté d'autre part. La racine de cette errance est la conception révolutionnaire de la souveraineté. Pour Rousseau qui en est l'un des théoriciens, est souverain le peuple (la « *nation* ») dit la déclaration des droits de l'homme de 1789) ; c'est-à-dire que celui-ci est seul apte à déterminer l'intérêt général énoncé dans la loi, expression de la volonté générale. Concrètement, le peuple est mis à la place de Dieu. En effet, aucune loi antérieure ne peut limiter la souveraineté de la nation et donc de ses représentants. Et même les droits de l'individu « déclarés » par l'Assemblée constituante sont en réalité malléables et redéfinissables par la même Assemblée. On l'a vu en 1975 ou encore en 2013 lorsque la loi morale naturelle a été bafouée au nom des « droits de l'homme ».

Dès lors, la souveraineté n'est plus celle d'un gouvernement refusant une soumission ou une ingérence d'un autre pays, conception traditionnelle des relations entre gouvernements, mais elle est celle de l'homme devenant mesure de lui-même, mesure sans contenu et donc ouverte à tous les arbitraires et/ou compromis. Ainsi dans un monde humain déraciné de tout fondement naturel et divin, les droits et les intérêts de l'individu deviennent souverains et aucune puissance politique ne peut s'y opposer en invoquant un ordre supérieur indisponible. Si la France est membre de l'Union européenne, elle doit ainsi se soumettre aux règles de cette Union dont la mesure ultime, est, en l'occurrence ici, l'idéologie libérale d'un marché entre le plus grand nombre d'individus, quelle que soit leur origine. Et si la France est une nation composée d'individus « libres », ceux-ci peuvent s'octroyer des droits transgressant des interdits perçus comme obsolètes et en tout cas non universalisables.

Il est donc urgent que le champ politique retrouve son assise anthropologique et éthique, c'est-à-dire ses limites au service du bien commun.



LES NOUVELLES MODALITÉS DU PÉLÉ : LES INSCRIPTIONS EN LIGNE



Entretien avec la direction des systèmes d'information du pèlerinage

Quand les inscriptions au pèlerinage seront-elles ouvertes cette année ?

Comme vous le savez, le pèlerinage connaît un succès croissant et évolue chaque année, ce qui nous amène à adapter notre organisation et nos outils.

Dans cette dynamique, nous avons fait le choix de déployer un nouveau système d'inscription, plus performant, qui nous permettra de mieux accompagner les pèlerins et de fluidifier les échanges.

Concrètement, les inscriptions ouvriront **comme à l'habitude le dimanche des Rameaux**.

Qu'est-ce qui change par rapport aux années précédentes ?

Le principe reste le même : chaque famille inscrit ses membres, choisit un chapitre pour chacun d'eux et règle l'inscription par carte bancaire.

Ce qui change, c'est la façon de s'inscrire, pour rendre la démarche plus facile.

Désormais, vous commencerez par **créer un compte pèlerin sur la plateforme Credential**.

Ce compte vous permettra de créer une fiche pour chaque membre de votre famille.

Une fois ces fiches créées, l'inscription se fera simplement :

- vous choisissez le chapitre pour chaque pèlerin,
- vous indiquez si vous avez besoin d'un billet de train,
- vous ajoutez les documents demandés,
- et vous payez en une seule fois pour toute la famille.

Avec votre compte, vous pourrez aussi **suivre l'état de votre inscription** et, à terme, retrouver toutes les informations utiles dans un espace personnel.

Enfin, pour éviter les problèmes rencontrés avec la poste les années précédentes, **les bracelets ne seront plus envoyés par courrier** : ils seront remis directement à chaque pèlerin à son arrivée sur le lieu de départ, (plus d'informations sont à venir sur ce point).



Doit-on s'attendre, comme l'an dernier, à des phases d'interruption puis de reprise des inscriptions en ligne ?

L'an dernier, les interruptions ont été principalement liées à des pics d'inscriptions très importants, qui ont mis sous tension notre système et nos capacités de gestion. Il a alors été nécessaire de suspendre temporairement les inscriptions afin de faire le point et de prendre des décisions adaptées selon les catégories.

Le nouveau système a justement été conçu pour mieux gérer ces situations. Il intègre des **quotas en fonction de nos capacités logistiques**, par catégorie et par région. Les inscriptions seront ainsi automatiquement régulées, ce qui devrait éviter les interruptions générales. Bien entendu, les besoins pouvant évoluer, nous resterons attentifs et nous nous adapterions si les circonstances l'exigeaient.

Quelle recommandation les pèlerins et futurs pèlerins doivent-ils absolument retenir ?

La principale recommandation est de **bien lire toutes les communications** que vous recevrez avant, pendant et après la période d'inscription, car certaines habitudes évoluent.

Il n'y a toutefois aucune inquiétude à avoir : il a toujours été possible de s'inscrire au pèlerinage.

Pour faciliter votre démarche, il est conseillé de savoir à l'avance dans quel chapitre vous souhaitez inscrire chaque membre de votre famille et d'avoir sous la main les informations d'identité et d'adresse nécessaires.

Ensuite, laissez-vous guider par le système : tout est pensé pour vous accompagner sereinement... jusqu'à Chartres.

Tableau de bord

Tableau de bord de Olivier

Chartres 2026

lieu de l'événement 23/05/2026
26/05/2026

S'inscrire



Vous gérez actuellement **4 pèlerin(s)**

Gérer les pèlerins

Ajouter un pèlerin

← → + 1 ...



Le caté du mois

DIEU OU L'ABSURDE ?

DÉMONTRER L'EXISTENCE DE DIEU PAR LA CAUSALITÉ...

L'EXISTENCE DE DIEU, DÉMONTRABLE PAR LA SEULE RAISON, EST UN PRÉALABLE NÉCESSAIRE À TOUTE APOLOGÉTIQUE !

Un des préalables à la défense rationnelle de la crédibilité de la vraie religion est l'existence de Dieu qui n'est pas l'objet propre de la Foi, mais l'un de ses préambules. Aussi, le premier concile du Vatican, en 1870, enseigne à la suite de Saint Paul aux romains que :

« la sainte Église notre Mère, tient et enseigne que, par la lumière naturelle de la raison humaine, Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude au moyen des êtres créés, car depuis la création du monde, ses invisibles perfections sont vues par l'intelligence des hommes au moyen des êtres qu'il a faits. [1] »



DU PRINCIPE DE CAUSALITÉ À LA DÉMONSTRABILITÉ DE L'EXISTENCE DE DIEU

Saint Thomas propose cinq manières de démontrer par la seule raison l'existence de Dieu, qui mettent en œuvre l'application d'un même principe évident, celui de causalité ou de raison suffisante : « *Ce qui existe, existe soit par soi, soit par un autre.* » Nous allons exposer deux de ces voies de manière démonstrative, si bien que celui qui nierait leur conclusion devrait rejeter ce principe et pour ainsi dire renier le principe de non-contradiction et sombrer dans l'absurde.

DIEU : L'ÊTRE ABSOLUMENT NÉCESSAIRE CAUSE DE TOUS LES EXISTANTS

On observe l'existence d'êtres possibles qui auraient pu ne pas exister (*contingents*), et on constate que des réalités peuvent ne pas être (ou exister).

Le caté du mois

Cela est particulièrement manifeste [2] pour nous lorsque l'on est témoin de la naissance et de la mort d'êtres chers.

Or, l'existence d'un être non nécessaire requiert par nature l'existence du nécessaire [3]. En effet, si tout était possible sans être nécessaire (contingent), rien n'existerait, car rien n'aurait sa raison d'être... le possible (ou contingent) étant celui qui, pour exister, a besoin d'un autre être, appelé par opposition être nécessaire.

De plus, il n'est pas possible de remonter à l'infini dans la série des êtres nécessaires relatifs [4] puisque d'une part ce n'est pas la multiplicité du nombre des êtres nécessaires relatifs qui cause ultimement la nécessité ; et que, d'autre part, on ne constaterait pas l'existence d'êtres possibles (contingents), si ceux-là dépendaient d'une infinité d'êtres nécessaires relatifs...

Donc, il existe un 1^{er} être absolument nécessaire [5] (qui a l'être par soi), et qui cause ultimement l'existence de tous les autres êtres ainsi que leur nécessité relative, c'est Dieu.

(2) Nous disons ici que l'existence d'êtres contingents est rendue manifeste par leur apparition ou disparition, mais cela ne veut pas dire que les êtres qui n'apparaissent pas ou qui ne disparaissent pas ne sont pas contingents... Autrement dit, tout être contingent ne disparaît ou n'apparaît pas forcément, alors que tout être qui apparaît et/ou qui disparaît est nécessairement contingent...

Ici, nous partons du constat selon lequel quelques êtres sont contingents et non de la contingence de toutes les choses de l'univers. Car le fait que toutes les choses de l'univers soient contingentes par rapport à l'acte d'exister ne peut apparaître avec certitude tant qu'on n'a pas démontré que toutes ces choses ont été faites « ex nihilo » par un Être unique qui existe nécessairement. On part donc de la contingence de certaines choses : celles que nous voyons (par l'observation sensible) soumises à la génération et à la corruption.

(3) Rappel :

- être contingent : être qui peut ne pas être... c'est-à-dire qui n'a pas l'être en soi...
- être nécessaire : être qui ne peut pas ne pas être (ou qui doit exister forcément...)

(4) Nécessaire relatif : être qui, considéré par rapport à l'existence d'un autre être, est dit nécessaire, en tant que de lui dépend l'existence d'autre(s) être(s) ; mais qui considéré en soi est contingent, c'est-à-dire qui dépend lui aussi dans son existence d'un autre être (ex : un homme considéré par rapport à son fils est dit nécessaire, car son fils n'existerait pas si son père n'avait pas existé ; par contre, ce même homme considéré en lui-même (indépendamment de sa paternité) est contingent, car lui-même aurait pu ne pas exister, tel aurait été le cas si ses parents n'avaient pas existé...)

DIEU : LA PREMIÈRE INTELLIGENCE CAUSE DE L'ORDRE DU MONDE

On observe que des êtres vivants dépourvus de raison et de connaissances, tels les animaux, au sein d'une même espèce agissent invariablement (ou le plus souvent [6]) de la même manière pour réaliser le meilleur se rapportant à leur fin qui est la préservation de la vie et sa transmission [7].

En effet, tous les êtres inintelligents (ou n'usant pas de leur intelligence) que nous observons agissent selon une finalité [8]...

Or, si les actes d'un être sans raison (ou n'usant pas d'elle) ont une finalité, celle-ci vient d'un autre être raisonnable. En effet, ce n'est pas par hasard, mais en vertu de tendances déterminées, que ces êtres agissent ainsi pour le meilleur.

Ainsi, ce qui est privé de connaissance ne peut atteindre une fin déterminée sans être dirigé par un être connaissant et intelligent, ainsi une flèche ne peut pas atteindre sa cible, sans y être dirigée par un archer...

(5) Être absolument nécessaire : un être qui, considéré en soi et indépendamment de tout autre être, ne peut pas ne pas être... Il s'agit donc d'un être auquel il appartient par nature d'exister...

(6) On préfère dire « le plus souvent » au lieu de « toujours », car ce qui se rapporte à la matière est contingent, ce qui explique qu'il peut y avoir des accidents dans la nature (ex : les malformations de naissance : mouton à cinq pattes, enfant sourd...)

(7) Cela est manifeste dans le processus de développement identique de chaque humain entre le stade de la cellule œuf et celui du bébé, puis d'enfant. On retrouve ce processus dans le monde animal, ainsi par exemple les oiseaux d'une même espèce qui font leur nid de la même manière en vue d'une fin : la survie.

(8) On pourrait remplacer le mot « finalité » par celui de « fin », mais par finalité on veut explicitement signifier l'ordination de moyens à un but précis... Lorsque ce but concerne le bien de l'être considéré, on parle de « finalité interne », lorsque ce but ne concerne pas le bien de l'être considéré mais se rapporte à d'autres, on parle de « finalité externe ».

Le caté du mois

Enfin, il n'est pas possible de remonter à l'infini dans la série des êtres intelligents, puisque d'une part ce n'est pas la multiplicité du nombre des êtres intelligents qui cause ultimement le rapport entre l'intelligence et son objet, l'être, et d'autre part on ne constaterait pas l'existence d'êtres sans raison agissant en vue d'une fin si ceux-là dépendaient d'une infinité d'êtres intelligents...

Donc, il existe un 1^{er} être intelligent transcendant par lequel toutes les choses (ou êtres) sont ordonnées à leur fin, c'est Dieu.

L'EXISTENCE DE L'ESPACE-TEMPS, CONFIRME L'EXISTENCE DE DIEU, TRANSCENDANT ET ÉTERNEL... !

Nous observons que nous sommes dans un univers spatio-temporel.

Or le temps n'existe que parce qu'il y a du changement impliquant nécessairement une série causale ordonnée de mouvements. Aussi, une série causale de termes ordonnés (c'est-à-dire de termes qui causent le pouvoir causal de l'autre, tel un wagon communiquant à l'autre son mouvement) ne peut être infinie ou sans commencement : car elle serait d'une part inopérante et d'autre part on ne constaterait pas son effet actuellement.

Donc notre univers spatio-temporel a nécessairement commencé et nécessite une cause première nécessaire extratemporelle ou éternelle et extra spatiale et donc immatérielle, c'est Dieu.





PORTRAIT DE PÈLERINS

DEX AÏE

PÈLERINAGE NORMAND SOUS LA PROTECTION DE SAINT-MICHEL ARCHANGE



Je m'appelle Jean-Eudes Argouarc'h.

Je suis le président de l'association **DEX AÏE - LA VOIE DE L'ARCHANGE** qui organise chaque année un pèlerinage qui se veut régional et qui a pour objectif de rapprocher les pèlerins de Dieu à travers la redécouverte de leur **culture normande** et le **ré-enracinement dans leur histoire religieuse**. J'ai trente-neuf ans, je suis marié et père de six enfants.

Après près de vingt années passées au service de la Marine nationale, j'ai engagé une nouvelle étape de ma vie professionnelle dernièrement dans l'accompagnement des entreprises pour leurs missions de recrutement.

Au-delà de ce parcours, je suis avant tout **un homme en pèlerinage**.

Très jeune, mes parents m'ont habitué à cette forme de prière incarnée, pèlerinages de paroisse, pèlerinage de Chartres, pèlerinages vécus tout au long de l'année. Avec le temps, le pèlerinage s'est profondément enraciné en moi, comme un mode naturel de prière, de silence, d'offrande et de conversion.

Ma foi **ne s'est jamais vécue comme une abstraction**. Elle s'est construite dans la durée, dans l'effort, dans le combat intérieur, dans l'enracinement familial et territorial.

La Normandie n'est pas pour moi un simple décor. Elle est **une terre qui façonne l'âme**, une terre rude et fidèle, marquée par de grands saints, par de magnifiques sanctuaires, par une histoire spirituelle dense et parfois méconnue.

C'est dans ce terroir qu'est né le pèlerinage **DEX AÏE**.



La naissance de DEX AÏE

DEX AÏE est né d'un appel intérieur. Un appel à ne pas laisser la foi se réduire à un confort spirituel, un appel à remettre le corps en mouvement, le temps donné, l'effort offert et la fraternité vécue au cœur de la vie chrétienne. Très vite, il m'est apparu qu'il ne s'agissait pas de créer un événement supplémentaire, mais de proposer un pèlerinage enraciné, exigeant, joyeux et familial, profondément normand et résolument catholique.

« **DEX AÏE !** », DEVISE DE LA NORMANDIE QUI VEUT DIRE : « DIEU, A L'AIDE ! »

Le pèlerinage de Chartres a incontestablement joué un rôle dans cette maturation. Il a été pour moi une école, une école de fidélité, de transmission et de liturgie vécue dans l'effort.

Chartres ne fut pas un modèle à reproduire, mais une source. Une source qui m'a permis de comprendre combien un pèlerinage peut structurer des âmes, des familles et des générations.





PORTRAIT DE PÈLERINS

DEX AÏE est né de ce désir de prolonger cet esprit, mais en l'enracinant localement dans notre région avec son histoire et son identité propres. Tout le sens de ce pèlerinage réside dans la redécouverte de l'histoire spirituelle et culturelle de la Normandie à travers son héritage religieux et spirituel. Je crois en effet profondément que la foi a façonné notre culture au fil des siècles. Je crois qu'il faut nous ré-approprier cet héritage spirituel et culturel, apprendre à le comprendre et l'aimer pour revenir à la foi de nos pères.

LE PÈLERINAGE DEX AÏE

La première édition du pèlerinage **DEX AÏE** a conduit les pèlerins vers le Mont-Saint-Michel. Le thème central de cette édition était « Saint-Michel Archange, défendez-nous dans le combat ».

Ce choix ne devait rien au hasard. **Saint-Michel Archange est le saint patron de la Normandie**, défenseur dans le combat spirituel, gardien des âmes, chevalier de l'humilité. “Quis ut Deus ?” “Qui est comme Dieu ?”

Il nous rappelle que la vie chrétienne est une lutte intérieure vécue dans la fidélité et l'espérance.

Le pèlerinage s'est déroulé dans une grande simplicité. Au départ de Saint-James, nous avons cheminé au rythme de la prière, du silence et des chants. Le soir, arrivés au bivouac, nous nous sommes imprégnés de notre culture normande à travers les contes, les récits, les danses, la gastronomie et la veillée.

Rien d'extraordinaire en apparence et pourtant tout était là. Un groupe de personnes réunies dans l'effort, la prière, les moments conviviaux, et en chemin vers un même but : le Ciel.



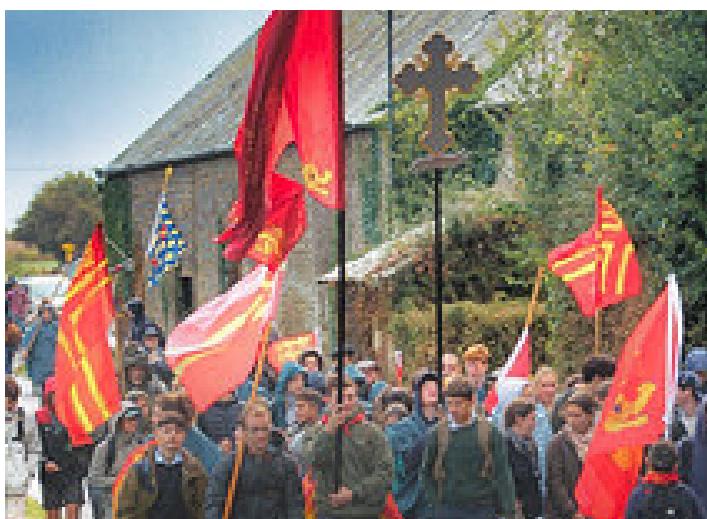
SPÉCIFICITÉS ET IDENTITÉ

DEX AÏE porte une identité claire de pèlerinage résolument catholique et attaché à la culture Normande sans folklore artificiel. La messe est célébrée selon le rite romain dans sa forme traditionnelle, non par nostalgie, mais parce qu'elle s'inscrit dans une continuité, une stabilité et une pédagogie spirituelle éprouvée.

Nous confions le pèlerinage à l'intercession de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, humble rose de Lisieux ainsi qu'à Saint Jean-Eudes, apôtre infatigable des coeurs de Jésus et de Marie, né à Ri dans l'Orne, dont nous fêtons le jubilé cette année. Ce choix liturgique s'inscrit dans la fidélité de nos pères, qui ont aimé le sacré et reçu d'innombrables grâces avant nous.

Les traditions populaires normandes ont naturellement trouvé leur place, bannières, chants, veillées festives, références aux saints locaux, redécouverte du patrimoine cultuel et gastronomique. Loin d'opposer foi et culture, le pèlerinage cherche à les réconcilier dans un même être, la foi comme âme, la culture comme chair qui s'exprime entre autre dans la convivialité simple de table par des produits de la terre, de la mer et du temps long.

Foi catholique et normande ne s'opposent pas, elles se renforcent. L'une donne la finalité et le sens, l'autre l'enracinement dans la « terre des pères », dans une piété ordonnée de la terre vers le ciel.





PORTRAIT DE PÈLERINS

LES PÈLERINS

La diversité des pèlerins fut l'une des grandes joies de cette première édition. Des jeunes, des familles, des anciens, des artisans, des cadres, des fidèles de longue date et d'autres plus éloignés de l'Église. Tous réunis non autour d'une même sociologie, mais par un même désir de se mettre en pèlerinage pour l'amour pour Dieu.

Le public fut largement familial. Quinze pour cent des pèlerins avaient moins de douze ans. Cela révèle une véritable volonté des familles de pèleriner ensemble, parents et enfants réunis. Le format du pèlerinage, deux jours pour trente-huit kilomètres, permet à chacun, quel que soit son âge, de prier et d'avancer ensemble.

Le pèlerinage est une des formes privilégiées de prière de l'Occident car les pèlerins y prient en famille, c'est-à-dire là où **Notre-Seigneur Jésus-Christ** aime se rendre présent, entouré de ceux qui Le louent et Lui rendent grâce.

LE BILAN DU PÈLERINAGE

Au-delà des chiffres et du nombre de pèlerins (**650 pèlerins**), je crois que ce pèlerinage a profondément marqué.

J'y ai vu des visages transformés, des silences habités, des conversions naissantes. J'ai également compris que ce pèlerinage n'appartenait à personne, si ce n'est à Dieu qui nous appelle à nous dépasser pour aller à Lui.

C'est là, toute la perfection de l'œuvre de Dieu. Nous sommes des instruments au service de sa plus grande gloire. Les sourires et les remerciements reçus à l'issue de cette première édition témoignent combien les desseins du Bon Dieu pour chacun de nous sont à la fois impénétrables et magnifiquement justes.

ANECDOTES

Je pense à cette pèlerine, arrivée épaisse, marchant difficilement, qui après l'ascension du Mont-Saint-Michel m'a simplement dit, les larmes aux yeux, « je suis revenue à l'essentiel ». **L'effort offert avec humilité et amour rapproche profondément du Bon Dieu.**

Je pense aussi à cette arrivée au bivouac après vingt-quatre kilomètres de pèlerinage. Les pèlerins entraient sous les bannières normandes rouge et or, sous le regard de nos léopards, en chantant.

Une joie communicative qui s'est répandue parmi les bénévoles. À cet instant, j'ai eu la certitude que le Bon Dieu et les saints normands étaient parmi nous.

CONCLUSION

DEX AÏE n'est qu'à ses débuts. Il n'a pas vocation à être grand, mais à être fidèle. Fidèle à notre Sainte Mère l'Église, fidèle à notre terre normande, fidèle à l'appel reçu de Saint-Michel l'Archange.

Sa vocation est simple, nous aider à aimer Dieu davantage et à Le servir comme Il le mérite. Ce pèlerinage se veut nomade et explorateur. **Le Mont-Saint-Michel fut la première pierre**, ce roc sur lequel nous avons consacré notre pèlerinage à notre Archange. Sous sa protection, nous pèlerinerons vers d'autres sanctuaires normands, année après année, pour en découvrir toutes les richesses spirituelles.

Si ce pèlerinage peut aider ne serait-ce qu'une âme à se remettre en chemin, s'il peut être l'instrument de la pluie de roses promise par notre patronne secondaire Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, alors il accomplira pleinement sa mission.





ÉPHÉMÉRIDE DE CHRÉTIENTÉ

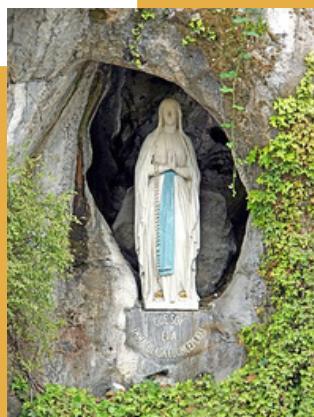
FÉVRIER 2026

En vue du mois prochain, voici la sélection d'événements religieux, politiques ou culturels ayant marqué l'histoire de la Chrétienté.

Rappel : Il s'agit bien des événements dont il est fait mémoire au cours du mois suivant celui de la parution du numéro. Ainsi, en ce numéro 294 de fin janvier, nous vous proposons une sélection des événements de février.

10 février 1638

Par l'édit de Saint-Germain-en-Laye, le roi Louis XIII annonce officiellement la consécration de la France à la Vierge Marie, qui inclut un ensemble d'actes de dévotions religieuses à effectuer par le roi et toute la population française, en particulier à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Vierge, le 15 août, qui est donc la fête solennelle de la France.



Statue de Notre-Dame de Lourdes installée dans la grotte de Massabielle.



Le Vœu de Louis XIII, par Ingres (1824), Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Montauban

11 février 1858

Première apparition de la Vierge à Lourdes

Le 11 février est une date clé pour les visiteurs du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. À cette occasion, les nombreux pèlerins du monde entier se rendent aux abords du gave de Pau, sur le lieu même de la première apparition de la Vierge à Bernadette Soubirous : la grotte de Massabielle. Ce n'était qu'une cavité quelconque avant cette date. Elle est aujourd'hui très certainement la grotte la plus connue au monde, dont on ne compte plus les nombreuses reproductions (estimées à plus de 5000, dont 765 en France). Lieu de passage incontournable des pèlerins, elle est le cœur du sanctuaire, là où tout a commencé.

Vivre au moins une fois un passage au Sanctuaire à cette occasion est réellement une expérience exceptionnelle.

28 février 1794

Le massacre des Lucs-sur-Boulogne

Pendant la guerre de Vendée, les 'colonnes infernales' républicaines massacrent la population des Lucs-sur-Boulogne. Les plaques mortuaires de la chapelle du Petit-Luc portent les noms de 564 habitants massacrés par les républicains, dont 147 enfants.

On peut y visiter le Mémorial de la Vendée, qui commémore cet événement. À l'occasion de son inauguration en 1993, Alexandre Soljenitsyne prononça un discours où il fit un parallèle entre l'esprit qui animait les hommes politiques appliquant la Terreur et le totalitarisme soviétique.

Et aussi ...

2 février : la Purification de la Vierge et la Présentation de Jésus au Temple

18 février : mercredi des Cendres

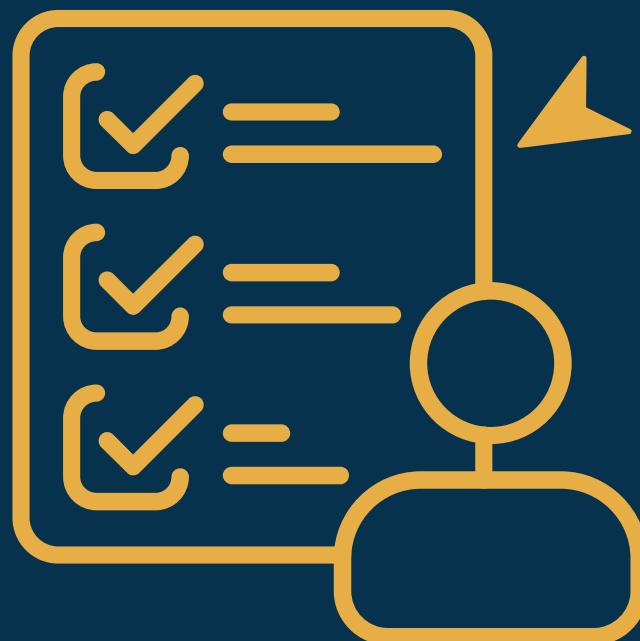
Le mercredi des Cendres ouvre le Carême, quarante jours de pénitence avant la fête de Pâques. Les dimanches étant exclus, cela signifie 6 semaines de 6 jours. Pour arriver aux 40 jours de pénitence, on en ajoute 4 : le Carême commence donc un mercredi, appelé mercredi des Cendres. Ce jour-là, en imposant des cendres sur notre front, le prêtre nous rappelle que nous sommes poussière et que nous retournerons à la poussière, en signe d'humilité.



VOTRE AVIS SUR L'APPEL DE CHARTRES ?

Format, contenu, idées, dites-nous tout sur notre sondage !

Cliquez sur le graphique ci-dessous :



Ne manquez pas l'actualité de l'Appel de Chartres et rejoignez la chaîne de diffusion Whatsapp !



Cliquez ou flashez



Chers Pèlerins, bon dimanche des Rameaux.
Et surtout... les inscriptions sont ouvertes !
<https://www.nd-chretiente.com/pelerinage-chartres/inscription-au-pelerinage-de-chartres/>

19



APPEL DE
CHARTRES
N°286

MARS 2025

Chers pèlerins, l'Appel de Chartres de mars est disponible !

<https://www.nd-chretiente.com/appel-de-chartres-n286/>

Au sommaire :

- 👉 CHRÉTIENTÉ ET MISSION – Par Thibaud Collin, philosophe
- 👉 LE CATÉ DU MOIS – La Prière, extrait du cours de Catéchisme Les Trois Blancheurs
- 👉 SAINT JOSEPH OU LA VIRILITÉ À L'ÉTAT PUR – Par le chanoine Alban Denis, de l'Institut du Christ Roi
- 👉 DOSSIER SPÉCIAL : CATHÉDRALE DE CHARTRES – Entretien avec Gilles Fresson, historien et guide de la cathédrale
- 👉 PORTRAIT DE PÈLERIN – Hervé de Lagoutte, Responsable du service sacristie
- 👉 NOS RECOMMANDATIONS D'ÉVÉNEMENTS (à ne pas louper)

Bonne lecture !

14





NOTRE-DAME DE PARIS,
PRIEZ POUR NOUS.

NOTRE-DAME DE CHARTRES,
PRIEZ POUR NOUS.

NOTRE-DAME
DE LA SAINTE ESPÉRANCE,
CONVERTISSEZ-NOUS !

